

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction du Patrimoine Culturel

**Monsieur Thierry WAUTERS**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/09/2024

N/Réf. : **BXL40203\_730\_PROT**

Gest. : **GM**

**BRUXELLES. Marché au Bois, Rue Ravenstein, rue Montagne du Parc, rue des Douze Apôtres – Square comprenant le groupe sculpté “La maturité” de V. Rousseau (arch. F. MALFAIT, V. ROUSSEAU et J. BUYSENS)**

ANNEXES : NOTE PATRIMONIALE + DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

**Proposition de classement à l’initiative de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En application de l’article 222, §1er, 2° du COBAT, nous avons l’honneur de vous communiquer la proposition, formulée par la CRMS en sa séance du 04/09/2024 de classer comme monument et comme site le square compris entre le **Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du parc et la rue des Douze Apôtres** en raison de ses intérêts artistique, esthétique, historique, urbanistique et paysager.

En annexe, vous trouverez la note patrimoniale qui comprend une description du bien, un résumé de son historique, l’analyse de son intérêt patrimonial et la motivation de la présente proposition ainsi que les autres informations requises en application de l’arrêté du Gouvernement du 21 mars 2024.

La CRMS espère que sa demande aboutira prochainement à l’ouverture de l’enquête préalable au classement de ce témoin particulièrement remarquable de la typologie des squares ainsi que de l’urbanisation du centre de Bruxelles dans le cadre de la Jonction Nord-Midi, et des aménagements urbains au droit des connexions entre le haut et le bas de la ville. Il s’agit d’un maillon essentiel du paysage urbain et d’une œuvre totale conçue sur mesure pour accueillir un chef-d’œuvre sculptural de l’art belge, *La Maturité* de Victor Rousseau.

La CRMS attire aussi l’attention sur l’intérêt de la rue Baron Horta, située à proximité immédiate du square et réalisée à l’occasion de la même campagne d’urbanisation, dans le même objectif d’embellissement et de création de connexions et de perspectives entre la ville haute et basse. Cette rue mérite à son tour une étude plus approfondie et une évaluation de son intérêt patrimonial en vue d’une protection éventuelle.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments distingués.

  
G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c. à : [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [cleclercq@urban.brussels](mailto:cleclercq@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [info.persoons@gov.brussels](mailto:info.persoons@gov.brussels)

# Square compris entre le Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze Apôtres

## Proposition de classement à l'initiative de la Commission Royale des Monuments et des Sites

Décision prise en séance plénière de la CRMS du 04/09/2024

### IDENTIFICATION DU BIEN

Square compris entre le Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze Apôtres



Lat 50,8457349266082 Lon 4,359471724578048

Brugis

### OBJET DE LA DEMANDE (MESURE DE PROTECTION DEMANDÉE).

Proposition de **classement comme monument et site de la totalité du square** compris entre le Marché au Bois, la rue Ravenstein, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze Apôtres en raison de son **intérêt artistique, esthétique, historique, urbanistique et paysager**.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU BIEN<sup>1</sup>

Le square est compris entre quatre voiries. Le prolongement de la rue Montagne du Parc ceint le square au nord. À l'est se trouve la rue des Douze Apôtres et la rue Ravenstein borde le square au sud-est. L'angle ouest du square jouxte la rue Marché au Bois.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une description de la situation de droit existante jusqu'il y a quelques années. À noter que cette situation ne correspond plus à la situation de fait car, actuellement, le square a été partiellement démoli/démonté dans le cadre du chantier en cours du réaménagement de la station Metro Gare centrale (cf. permis délivré réf. PFD409169 du 20/02/2015 prorogé le 19/02/2017, le 17/02/2018 et le 20/02/2019 – chaque fois pour un an). Le dossier de permis ne prévoit cependant pas de travaux au square ; il semblerait donc que la remise en pristin état du square selon la situation avant travaux soit prévue.



GoogleMaps, 2013

Le square a une forme triangulaire aux angles arrondis. Le groupe sculpté monumental «*La Maturité*» est situé sur la partie la plus haute, dans l'angle nord-est. Il est réalisé en marbre blanc de Carrare, et se présente comme un triptyque composé de six personnages. Les lignes sont sobres et discrètes avec une partie centrale en légère saillie. De gauche à droite, on trouve une jeune fille agenouillée, une femme debout qui porte une corbeille de fleurs et de fruits, au centre un homme barbu trônant sur un drapé et à droite un jeune couple debout et un jeune homme assis qui se détourne.

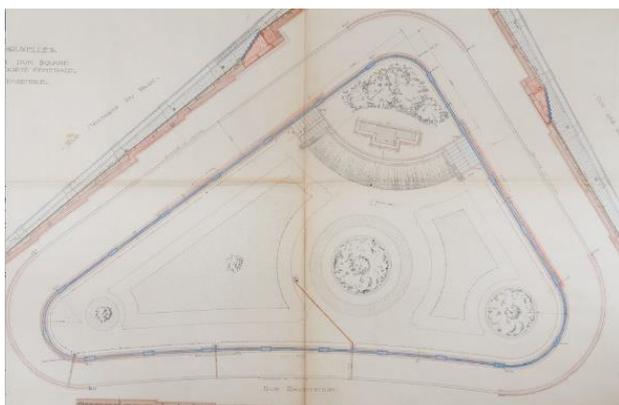


GoogleMaps

Un talus de forme courbe accueille ce groupe sculpté. Il est flanqué de part et d'autre d'un escalier en pierre adossé au mur de soutènement surmontée d'une balustrade. Ces escaliers mènent à un petit plateau en demi-cercle, revêtu de dolomie, sur lequel on trouve, sur un

socle massif, l'œuvre d'art sculptée et, à l'arrière, une haie basse. La pelouse qui recouvre le reste du square contient 3 parterres circulaires, agrémentés de plantes et fleurs diverses : un grand au centre et deux plus petits dans les angles sud-est et nord-ouest. La balustrade en pierre bleue qui entoure le square est composée de pilastres massifs rythmés par des modules ajourés et ouvragés (motifs interconnectés et motifs végétaux).

L'état de droit du square, tel que décrit ci-dessus, ne correspond pas entièrement à l'état d'origine, mais en est assez proche. Bien que la composition d'origine, documentée par des plans et photos historiques, présente un dessin plus sophistiqué (notamment au niveau des



Plan définitif du square, 1925 – AVB, Fonds NPP, n°HI, plan (extr. de L. HOFMAN, *Étude historique - Groupe sculpté La Maturité de Victor Rousseau - Square rue Ravenstein, rue Montagne du Parc et rue*

parterres et chemins), le square a en effet conservé les principes de composition et l'essentiel de son aménagement.

L'écran de verdure prévu initialement pour isoler le groupe sculpté de son environnement et empêcher sa visibilité de dos, notamment depuis la rue de Loxum, a été remplacé par une simple haie à hauteur du soubassement. Il semble cependant tout à fait possible de restituer le dessin originel du square.

Quant à l'état existant (situation de fait) du square, il est malheureusement tout à fait déplorable et dégradé par le chantier en cours. Les travaux ont provoqué le démontage d'une bonne partie de la balustrade. Les parterres et pelouses ont été rasés et ce qui reste des plantations n'a plus été entretenu. La partie haute qui comprend le groupe sculpté, est envahie

par des plantations spontanées, containers, engins de chantiers, véhicules, cabanes de chantier ... L'œuvre d'art n'est quasi plus visible, ses conditions de conservation, combinés à son encrassement dû à la pollution atmosphérique (le marbre a perdu sa blancheur et par endroits, les dépôts de pollution empêchent la lisibilité des détails des personnages) et à des actes de vandalisme sont inadmissibles. Le groupe sculpté est aujourd'hui dans un état alarmant.



Situation existante, août 2024 – photos CRMS

## HISTORIQUE SOMMAIRE DU BIEN

Durant les décennies qui ont précédé l'aménagement du square, le quartier dans lequel il s'inscrit est entièrement réurbanisé dans le cadre des grands travaux de la Jonction Nord-Midi, votés en 1903, incluant la construction de la nouvelle Gare Centrale. Les anciens quartiers Isabelle et Terarken ont été supprimés pour faire place à de nouvelles voiries bordées d'immeubles imposants, comme les rues des Colonies, de la Chancellerie, de la Montagne de la Cour... qui témoignent de la monumentalité alors recherchée pour le quartier pour accueillir des commerces de luxe et surtout le monde de la finance (banques, compagnies d'assurances, etc.).

Le percement de la rue Ravenstein en 1911-1913 constitua la deuxième phase des travaux de cette campagne d'urbanisation. L'îlot comprenant l'ancien Hôtel d'Alcantara est alors rasé, ce qui met au jour des vestiges du Steen des Clutinc. C'est sur ce terrain que s'établira le square, sur une zone grevée d'une servitude *non aedificandi* voulue par la Ville de Bruxelles en 1913, en face de la Société Générale. À noter que la *Société Générale de Belgique* a joué un rôle dans la constitution du square afin de libérer la perspective en direction des trois bâtiments bordant le square dont elle devient propriétaire. Le nouveau square se situe donc au cœur d'une vaste opération d'urbanisation entamée en 1908 et constitue l'aboutissement de la rue



Rue Ravenstein en cours de réalisation, 1911 – au centre l'endroit où sera aménagé le nouveau square – © KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché A103050]

Ravenstein qui joue un rôle essentiel dans la liaison entre ville haute et basse. C'est le cas aussi - de la rue Baron Horta qui lie la rue Ravenstein à la rue Royale et qui est contemporain au square et réalisé par le même architecte.

Le square est dès le départ destiné à accueillir et mettre en scène la sculpture monumentale *La Maturité* de Victor Rousseau, commandée par la Ville pour « faire contribuer celle-ci à l'embellissement de la ville, ainsi qu'à l'éducation du public. Son placement au cœur de la capitale contribuera à augmenter la renommée artistique de notre pays »<sup>2</sup>. Avant cette commande, le sculpteur Victor Rousseau travaillait déjà depuis plusieurs années sur cette œuvre. En 1913, elle fut présentée au XX<sup>e</sup> Salon pour l'Art où elle a été bien accueillie. C'est suite à cette exposition que la Ville de Bruxelles a contacté Victor Rousseau pour l'acquisition d'un exemplaire, en marbre.



Avants-projets dressés par F. Malfait en 1915 AVB, Fonds NPP, n° H1, plans n° 7 et n° 6. (extr. de L. HOFMAN, *Op.cit.*, p.26)

La Ville de Bruxelles entame la concrétisation du projet en 1915 et le confie à son architecte François Malfait qui dessine la même année les premières versions du square. Comme l'indique le plan, il intègre les « renseignements donnés par Mr. Victor Rousseau », notamment des indications sur la position de l'œuvre dans l'espace sur le point le plus haut du terrain, dans la perspective de la rue de Lozum. Rousseau insiste sur la réalisation d'un écran de verdure derrière la sculpture pour éviter que le groupe ne soit visible de dos en descendant la rue Montagne du Parc. Malfait y répond parfaitement en dessinant un aménagement destiné à diriger les regards vers la sculpture, du bas vers le haut. En 1915, il dresse aussi 3 variantes pour la balustrade devant entourer le nouveau square.

La Première Guerre ralentit le projet et l'exécution de l'œuvre d'art – l'artiste Rousseau étant en exil jusqu'en 1919. En 1921, le plan définitif du square (proche de la première variante de 1915, avec l'adjonction de deux parterres circulaires) est approuvé et mis en adjudication. Jules Buysens y est associé et fournit les listes et le programme des plantations.

Les travaux commencent en mars 1922 et l'inauguration a lieu le 20 décembre de la même année au cours d'une cérémonie en présence de l'Échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Émile Jacqmain. Durant les travaux, les trois protagonistes du projet continuent à échanger entre eux, notamment au niveau des plantations à l'arrière de l'œuvre, pour lesquelles l'artiste demande à plusieurs reprises de



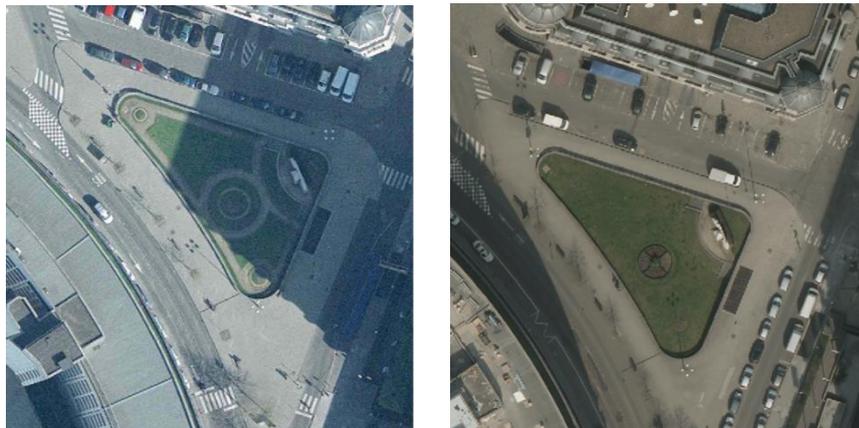
Carte postale ca.1925 (extr. de L. HOFMAN, *Op.cit.*, p.34)

<sup>2</sup> Lena HOFMAN, *Étude historique - Groupe sculpté La Maturité de Victor Rousseau - Square rue Ravenstein, rue Montagne du Parc et rue des Douze Apôtres*, juin 2022, p.51

réaliser certains ajustements. En 1926, celui-ci sera entièrement satisfait du résultat.

Après la réalisation du square, le quartier continue à évoluer. La construction du square est ainsi quasi contemporaine de l'édification du Palais des Beaux-Arts et des immeubles Shell et Trieste ainsi de la Gare Centrale, laquelle ne sera cependant achevée qu'en 1952. La démolition des bâtiments néoclassiques de la Société Générale de Belgique et leur remplacement par un complexe moderniste en 1968-1980, modifiera ensuite de manière importante les perspectives vers le square et le monument conçu pour être vu de face, puis à nouveau lors de la construction du nouvel immeuble de BNP Paribas Fortis inauguré en 2021 en remplacement de celui de 1968-1980.

En ce qui concerne le square même, celui-ci était relativement bien conservé jusqu'il y a quelques années. Le bosquet souhaité par Victor Rousseau pour ceinturer le fond de son œuvre a disparu en 1980 au profit d'une simple haie et, entre 2004 et 2012, les chemins ont été pour grande partie supprimés. A l'heure actuelle, les plus grands dégâts sont dus aux travaux en cours qui ont conduit au démontage d'une grande partie de la balustrade et ont créé des conditions menaçant la conservation de l'œuvre d'art. Une demande de permis d'urbanisme a en outre été introduite récemment, visant à rénover de façade à façade la rue Marché aux Bois, la rue Ravenstein, la rue Baron Horta, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze apôtres. Les travaux projetés consistent notamment en mettre ces espaces en plain-pied, et à réaménager le square abritant le groupe sculpté « la Maturité » de Victor Rousseau, en déplaçant celui-ci vers un lieu encore indéterminé <sup>3</sup>.



*Etat du square en 2004 et 2012 © Google Maps*

---

<sup>3</sup> Travaux en cours dans le cadre de la rénovation de la station de métro Gare centrale selon le permis PFD409169 du 20/02/2005 prorogé le 19/02/2017, le 17/02/2018 et le 20/02/2019 ; demande de permis pour le réaménagement de façade à façade de la rue Marché aux Bois, la rue Ravenstein, la rue Baron Horta, la rue Montagne du Parc et la rue des Douze apôtres 04PFU1953249

## MOTIVATION DE LA PROPOSITION : INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SQUARE

Le square abritant le groupe sculpté présente un intérêt manifeste sur le plan patrimonial, rassemblant à la fois un intérêt **urbanistique et paysager ainsi qu'artistique, esthétique et historique**.

Il s'agit d'un exemple particulièrement remarquable d'un espace public historique réalisé dans le cadre des grands travaux de réaménagement des quartiers historiques situés entre la ville basse et la ville haute et la création de la Jonction Nord-Midi. Réalisé en 1922 dans le sillage de la rue Ravenstein (aménagée à partir de 1911), le square constitue un maillon essentiel du quartier au niveau urbanistique et paysager. D'un point de vue stylistique, il articule le paysage néoclassique du Quartier Royal avec les nouveaux quartiers de style éclectique et Beaux-Arts tout en annonçant déjà le paysage art déco/moderniste qui verra bientôt le jour avec la construction du Palais des Beaux-Arts (en cours à la même époque), les bâtiments Shell et Trieste et la Gare Centrale. Alliant éléments minéraux et végétaux, il marque la transition entre le centre historique de la ville basse essentiellement minéral et la ville haute où la végétation est abondamment présente. Par son implantation en contrebas des rues environnantes, il dégage une vue majestueuse sur l'œuvre d'art et constitue en même temps une séquence importante de la découverte de la ville basse en venant du parc de Bruxelles.



*Vue aérienne de ca. 1927 du quartier traversé par la courbe de la rue Ravenstein et le square à l'articulation de cette artère et les nouveaux îlots, photo prise vers 1927 (© AVB, Fonds iconographique, C-2574)*

Le square constitue un exemple tout à fait représentatif de la typologie des squares qui, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, deviennent un élément important du vocabulaire des grandes opérations urbanistiques, notamment à Paris, sous l'impulsion du baron Haussmann. Implantés à des endroits stratégiques, les squares offraient la possibilité de placer des sculptures et des groupes sculptés dans un contexte vert raffiné. Selon le style de l'époque, ils étaient notamment composés de zones engazonnées, subtilement dessinées et délimitées par des bandes ou chemins en gravier.

Destiné à mettre en scène le groupe sculpté dit « la Maturité » du célèbre artiste Victor Rousseau, que la ville acquit spécialement pour cet endroit, le square s'inscrit parfaitement dans cette tradition. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre trois acteurs célèbres dans leur domaine respectif : l'architecte de la Ville François Malfait (1872-1955) pour le plan, le paysagiste Jules Buysens (1872-1958) pour les plantations, et le sculpteur Victor Rousseau (1865-1954) pour l'œuvre d'art. Le résultat est **une œuvre totale**, un espace particulièrement remarquable et soigné, alliant art, architecture et végétation.

La Ville a acquis l'œuvre d'art spécialement pour ce lieu dans ce quartier prestigieux qui vient d'être entièrement réaménagé et qui accueille les instances les plus prestigieuses du monde financier. L'implantation de l'œuvre au sein du square est stipulée dans le contrat signé le 8 mai 1914 entre Victor Rousseau et la Ville de Bruxelles, qui consacrera d'importants moyens pour l'intégrer dans un nouvel espace public de grande qualité et grevé d'une servitude pour dégager les perspectives sur les immeubles qui l'entourent.

Victor Rousseau est, à cette époque déjà, un artiste très renommé et un protagoniste du courant symboliste. C'est au sommet de sa carrière artistique, peu après avoir été élu membre de l'Académie de Belgique et avoir reçu le Grand Prix de sculpture de Rome qu'il conçoit le monument *La Maturité*, dont les qualités artistiques et esthétiques sont largement appréciées dans le monde de l'art. L'acquisition par la Ville de Bruxelles de ce chef-d'œuvre de Rousseau pour le placer à cet endroit où les nombreux voyageurs de la nouvelle Gare Centrale vont bientôt passer, témoigne d'ailleurs de la « fierté nationale » à l'égard de l'œuvre.

Le projet du square fut confié à l'architecte de la Ville, François Malfait, qui entra à la Ville comme architecte en 1911 avant d'être désigné architecte de la Ville à titre définitif en 1916, pendant la réalisation du projet du square. Malfait intervient à cette époque à plusieurs reprises dans ce quartier en plein développement. Outre le square et la rue Baron Horta, il y construit plusieurs immeubles monumentaux (l'îlot bordé par la rue des Colonies, la rue de la Chancellerie, la place Sainte-Gudule, le Treurenberg et la rue du Gentilhomme (n° 1 et 2), immeuble l'angle des rues de la Chancellerie et des Colonies).



Détail grandeur d'exécution de la balustrade du square de François Malfait rue Ravenstein, décembre 1921 (AVB, Fonds TP, n° 56466, feuille n° 5.) et fragment de la balustrade démontée (2022) (extr. de L. HOFMAN, *Op.cit.*, p.27)

Son architecture se caractérise par une grande sensibilité pour les styles du passé et une capacité d'adaptation remarquable aux contraintes du lieu. Son dessin du square atteste aussi de cette grande habileté à s'articuler sur le tissu urbain. Il parvient à aménager un espace résiduel en un espace lisible, de grande qualité qui s'articule de manière fine à son environnement immédiat, et au contexte urbain à

l'échelle du quartier. À noter que Malfait réalise la même année aussi la rue Barton Horta associant, avec cette même subtilité et finesse, l'aménagement du domaine public, l'intégration d'une œuvre d'art (la fontaine *Naiade* du sculpteur Jacques Marin) et des plantations.

Son intérêt et sa préoccupation pour l'embellissement et le patrimoine de la Ville ont incontestablement joué un rôle dans le choix des formes et motifs du square. Ceci se reflète notamment dans le dessin de la balustrade. En optant pour un motif emprunté à Barnabé Guimard, il crée un lien historique, urbanistique et paysager avec le quartier dans lequel il s'inscrit dans une vision esthétique et cohérente avec les édifices de la place Royale. « *Ce procédé, rarement mis en évidence, mérite d'être vivement souligné, tant il nous éclaire sur la démarche spécifique de ces praticiens de l'éclectisme, capables de recycler avec pertinence des éléments architecturaux existants.* »<sup>4</sup>



Rue Baron Horta, 1923 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B204427]

À son tour, Jules Buysens participe au projet en tant qu'Inspecteur des Plantations et des Promenades de la Ville de Bruxelles, poste qu'il occupe de 1904 jusqu'à son départ à la retraite, en 1937. Son service s'occupe en effet de l'entretien des espaces verts de la ville tout comme des nouvelles plantations. Le plan de 1921 montre trois corbeilles circulaires – parterres légèrement bombés accueillant des compositions de fleurs et plantations à feuillage coloré en

<sup>4</sup> Citation de V. Heymans prise de Lena HOFMAN, *Op.cit.*, p.31

mosaïque. Jules BuysSENS apprend l'art des corbeilles de son maître l'architecte paysagiste français Édouard André, et innove en ajoutant aux plantes annuelles typiques de ces corbeilles des plantes vivaces, dans un style plus "pittoresque". Selon les indications du sculpteur, BuysSENS conçoit la zone de plantation derrière le groupe sculpté comme un massif arbustif suffisamment haut pour former un écran vert mettant en valeur la composition de l'œuvre d'art.

La collaboration étroite et les échanges entre ces trois protagonistes sont uniques, et ont pour résultat un espace urbain particulièrement remarquable où tous les éléments (art, architecture, plantations) interagissent en accord, cohérence et équilibre. À l'échelle du quartier, cette œuvre totale qui s'inscrit dans la tradition urbanistique et paysagère des aménagements du tracé royal, constitue un maillon du tissu urbain de première importance du centre-ville qu'il convient de conserver, restaurer et valoriser. À ces égards, le square constitue un espace sans équivalent parmi les espaces publics déjà protégés en région bruxelloise.

Malgré certaines transformations, notamment au niveau des plantations, le square a en effet, dans sa situation de droit, préservé l'essentiel de ses qualités patrimoniales et pourrait retrouver, moyennant une restauration éventuellement assortie de quelques restitutions, toutes ses qualités.

## BIBLIOGRAPHIE

- Lena HOFMAN, *Étude historique - Groupe sculpté La Maturité de Victor Rousseau - Square rue Ravenstein, rue Montagne du Parc et rue des Douze Apôtres, juin 2022*
- Denise VANDEN EECKHOUDT, Michel MASSANT et Jean DONEUX, *Victor Rousseau. 1865-1954*, Bruxelles, Bern'art, 2003
- Benoît SCHOONBROODT, *Artistes belges de l'Art nouveau 1890-1914*, Racine, (Notice sur V. Rousseau, p. 141-146)
- Griet MEYFROOTS et Éric HENNAUT, « Malfait, François », in Anne VAN LOO (dir.), *Dictionnaire de l'Architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, pp. 413-414.
- Odile DE BRUYN : « Jules BuysSENS. Inspecteur des Plantations et Promenades de la Ville de Bruxelles (1904-1937) », in *Bruxelles Patrimoines*, n° spécial 23-24, septembre 2017, pp. 72-85 ; « Jules BuysSENS (1872-1958). Regard inédit sur sa vie », in *Demeures historiques & Jardins*, n° 174, juin 2012, pp. 16-21.

**Proposition de classement à l'initiative de la Commission Royale des Monuments et des Sites**

**Décision prise en séance plénière de la CRMS du 04/09/2024**

**REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE**

**SITUATION DE DROIT**

Streetview, 2009



Google Maps, 2013





## Google Maps, 2020



<https://www.gettyimages.be/detail/nieuwsfoto%27s/place-du-march%C3%A9-au-bois-bruxelles-place-du-march%C3%A9-au-bois-nieuwsfotos/948250218>

**SITUATION DE FAIT**

(photos CRMS, août 2024)



## SITUATION HISTORIQUE



Carte postale ca.1925 (extr. de L. HOFMAN, *Étude historique - Groupe sculpté La Maturité de Victor Rousseau - Square rue Ravenstein, rue Montagne du Parc et rue des Douze Apôtres*, juin 2022, p.34)



Vue aérienne de ca. 1927 du quartier traversé par la courbe de la rue Ravenstein et le square à l'articulation de cette artère et les nouveaux îlots, photo prise vers 1927 (© AVB, Fonds iconographique, C-2574)



1930-35



1977



2004



1953



1987



2012

*Bruciel*